



Fraternité sacerdotale Saint-Pie X

Avril 2026

Prieuré de l'Enfant-Jésus

Plauzat 63730 - 1 rue des écloses -

☎ : 04 73 39 11 98 @ : 63p.plauzat@fsspx.fr

Abbé Sébastien CARTIER : 06 59 10 01 98

Abbé Louis GUIONIN : 06 81 47 81 94

Clermont-Ferrand 63000 - Chapelle Notre-Dame de la Merci - 17 avenue d'Italie

Issoire 63500 - Chapelle Notre-Dame de France - 18 rue de la liberté

« Honorez bien l'Enfant-Jésus, et il ne vous manquera rien. »

L'AMOUR PATERNEL DES PAPES A TRAVERS LES PUBLICATIONS OFFICIELLES.

AMOUR, MISÉRICORDE, BONTÉ,
autant de mots qui résonnent bien dans notre esprit.

Encore faut-il les définir selon Dieu. Saint Jean (I Jn IV, 8) est clair à ce sujet : « 7 *Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car l'amour vient de Dieu, et quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu.* 8 *Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour.* 9 *Il a manifesté son amour pour nous en envoyant son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.* 10 *Et cet amour consiste en ce que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils comme victime de propitiation pour nos péchés.* 11 *Mes bien-aimés, si Dieu nous a ainsi aimés, nous devons aussi nous aimer les uns les autres ».*

L'amour humain n'est pas l'amour divin. Il a toutefois en commun que les deux veulent le bien de l'autre au prix de la vie, s'il le faut (Jn XV) : « 12 *Ceci est mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés.* 13 *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.* 14 *Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande.* » Oui, l'amour s'efforce de rendre l'autre heureux.

La bonté humaine n'est pas la bonté divine. Elle a en commun cette disposition à faire du bien, et donc cette disponibilité dans le temps et dans l'espace, peu importe la personne. La bonté est un don du cœur, l'amour produit une fusion des cœurs.

La miséricorde est le fruit de l'amour envers la misère. Saint Vincent de Paul en fait sa profession de foi : « *J'ai peine de votre peine* ». Etant liée à l'amour, la miséricorde ne peut s'entendre que pour le bien, jamais pour justifier le mal. La récompense est annoncée par Jésus-Christ lors du discours sur la montagne (Mat. V, 7) : « *Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde !* »

ENCYCLIQUES, LETTRES, DÉCRETS,
autant de mots issus de l'amour paternel des Papes qui aiment leur troupeau.

Seulement, **l'esprit moderne déforme l'amour** en l'assimilant à la gentillesse ou à la sympathie. Telle personne est forcément bonne parce qu'elle est gentille, parce qu'elle sourit. C'est oublier que le véritable amour miséricordieux aborde la misère du prochain, certes avec bienveillance, mais pas pour s'y complaire. Il s'agit de sortir de la misère, non d'y rester.

Qui sont les mieux placés, si ce n'est les souverains pontifes qui **aiment en vérité**, donc qui encouragent au bien et qui détestent le mal ? Pour une fois, ce n'est pas une encyclique mais un décret que le bulletin publie. Pour une fois, ce n'est pas vraiment une explication mais une série de condamnations officielles. **Saint Pie X est un vrai père**, le Très Saint Père qui montre la voie du paradis et écarte les occasions du mal.

Puisons dans cette lecture le véritable amour de la vérité, donc l'horreur de l'erreur.



Lamentabili

Sobre los errores del Modernismo

Santo Oficio



DÉCRET *LAMENTABILI SANE EXITU* ou la condamnation des principales erreurs modernistes

Promulgué à Rome, près de Saint-Pierre,
le jeudi 4 juillet de l'année 1907

LA SOUFFRANCE DEVANT LA PROPAGATION DES ERREURS MODERNES

Par un malheur vraiment lamentable, notre temps, qui ne souffre aucun frein, s'attache souvent, dans la recherche des vérités supérieures, à des **nouveautés** au point que, délaissant ce qui est en quelque sorte l'héritage du genre humain, il tombe dans **les plus graves erreurs**.

Ces erreurs sont beaucoup plus dangereuses s'il s'agit des sciences sacrées, de l'interprétation de la Sainte Écriture, des principaux mystères de la foi. Or, il est vivement déplorable qu'on rencontre, même parmi les catholiques, un assez grand nombre d'écrivains qui, sortant des limites fixées par les Pères et par la Sainte Église elle-même, poursuivent, sous prétexte d'interprétation plus approfondie et en se réclamant du point de vue historique, un prétexte du progrès des dogmes qui, en réalité, en est la déformation.

L'ACTION DE SAINT PIE X : CONDAMNER LES ERREURS MODERNES

Mais, afin que de pareilles erreurs, qui se répandent chaque jour parmi les fidèles, ne s'implantent pas dans leur esprit et n'altèrent pas la pureté de leur foi, il a plu à N. T. S. P. Pie X, Pape par la divine Providence, de **faire noter et réprouver les principales d'entre elles** par le ministère de la **Sainte Inquisition romaine et universelle**.

En conséquence, après un très soigneux examen et après avoir pris l'avis des Révérends Consultants, les Éminentissimes et Révérendissimes Cardinaux Inquisiteurs généraux en matière de foi et de mœurs ont jugé qu'il y avait lieu **de réprouver et de proscrire** les propositions suivantes comme elles sont réprouvées et prosrites par le présent Décret général :

LA SAINTE ÉCRITURE :

- 2. – L'interprétation des Livres Saints par l'Église n'est sans doute pas à dédaigner ; elle est néanmoins subordonnée au jugement plus approfondi et à la

correction des exégètes.

- 4. – Le magistère de l'Église ne peut, même par des définitions dogmatiques, déterminer le vrai sens des Saintes Écritures.

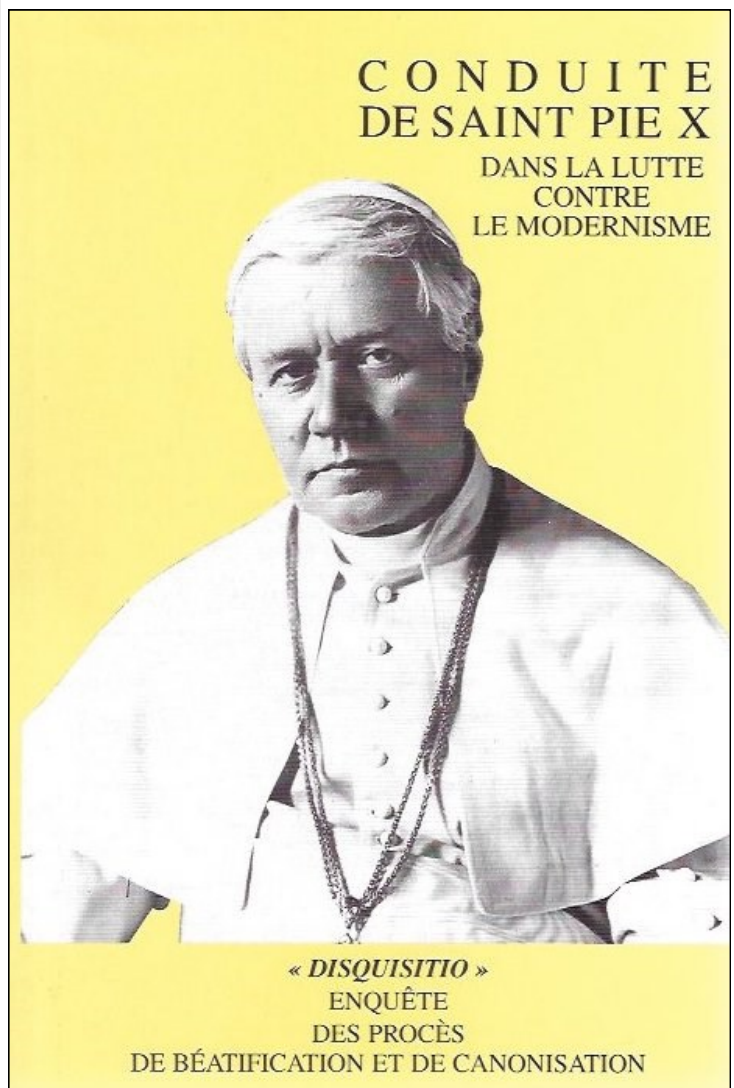
- 5. – Le dépôt de la foi ne contenant que des vérités révélées, il n'appartient sous aucun rapport à l'Église de porter un jugement sur les assertions des sciences humaines.

- 8. – On doit estimer exempts de toute faute ceux qui ne tiennent aucun compte des condamnations portées par la Sacrée Congrégation de l'Index ou par les autres Sacrées Congrégations Romaines.

- 9. – **Ceux-là font preuve de trop grande simplicité ou d'ignorance qui croient que Dieu est vraiment l'Auteur de la Sainte Écriture.**

- 11. – **L'inspiration divine ne s'étend pas de telle sorte à toute l'Écriture Sainte qu'elle préserve de toute erreur toutes et chacune de ses parties.**

- 12. – L'exégète, s'il veut s'adonner utilement aux études bibliques, doit avant tout écarter **toute opinion préconçue sur l'origine surnaturelle de l'Écriture Sainte** et ne pas l'interpréter autrement que les autres documents purement humains.



- 15. – **Les Évangiles se sont enrichis d'additions et de corrections continues** jusqu'à la fixation et à la constitution du Canon ; et ainsi il n'y subsista de la doctrine du Christ que des vestiges ténus et incertains.
- 16. – Les récits de Jean ne sont pas proprement de l'histoire, mais une contemplation mystique de l'Évangile ; les discours contenus dans son Évangile sont des méditations théologiques sur le mystère du salut dénuées de vérité historique.
- 19. – **Les exégètes hétérodoxes ont plus fidèlement rendu le sens vrai des Écritures que les exégètes catholiques.**
- 20. – La Révélation n'a pu être autre chose que la conscience acquise par l'homme des rapports existants entre Dieu et lui.
- 21. – La Révélation qui constitue l'objet de la foi catholique **n'a pas été complète avec les Apôtres.**
- 22. – **Les dogmes que l'Église déclare** révélés ne sont pas des vérités descendues du ciel, mais une certaine interprétation de faits religieux que l'esprit humain s'est formée par un laborieux effort.
- 23. – Il peut exister et il existe réellement entre les faits rapportés dans la Sainte Écriture et les dogmes de l'Église auxquels ils servent de base une opposition telle que le critique peut **rejeter comme faux des faits que l'Église tient pour très certains.**

LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

- 27. – **La divinité de Jésus-Christ ne se prouve pas par les Évangiles** ; mais c'est un dogme que la conscience chrétienne a déduit de la notion du Messie.
- 28. – Pendant qu'il exerçait son ministère, Jésus n'avait pas en vue dans ses discours d'enseigner qu'il était lui-même le Messie, et ses miracles ne tendaient pas à le démontrer.
- 30. – Dans tous les textes évangéliques le nom de *Fils de Dieu* équivaut seulement au nom de *Messie*, il ne signifie nullement que le Christ est le vrai et naturel Fils de Dieu.
- 35. – **Le Christ n'a pas toujours eu conscience de sa divinité messianique.**

LES SACREMENTS DE JÉSUS-CHRIST

- 40. – **Les sacrements sont nés de ce que les Apôtres et leurs successeurs ont interprété une idée, une intention du Christ, sous l'inspiration et la poussée des circonstances et des événements.**
- 42. – C'est la communauté chrétienne qui a

introduit la nécessité du Baptême, en l'adoptant comme un rite nécessaire et en y attachant les obligations de la profession chrétienne.

- 43. – **L'usage de conférer le Baptême aux enfants fut une évolution** dans la discipline ; cette évolution fut une des causes pour lesquelles ce sacrement se dédoubla en Baptême et en Pénitence.
- 44. – **Rien ne prouve que le rite du sacrement de Confirmation ait été employé par les Apôtres** ; et la distinction formelle des deux sacrements de Baptême et de Confirmation n'appartient pas à l'histoire du christianisme primitif.
- 46. – **La notion de la réconciliation du chrétien pécheur par l'autorité de l'Église** n'a pas existé dans la primitive Église ; l'Église ne s'est habituée à ce concept que très lentement. Bien plus, même après que la Pénitence eut été reconnue comme une institution de l'Église, elle ne portait pas le nom de sacrement, parce qu'on la considérait comme un sacrement honteux.
- 47. – Les paroles du Seigneur : *Recevez l'Esprit-Saint ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* (Joan. XX, 22 et 23), ne se rapportent pas du tout au sacrement de Pénitence, quoi qu'il ait plu aux Pères de Trente d'affirmer.
- 51. – **Le mariage n'a pu devenir qu'assez tardivement dans l'Église un sacrement** de la nouvelle loi ; en effet, pour que le mariage fût tenu pour un sacrement, il fallait au préalable que la doctrine théologique de la grâce et des sacrements eût acquis son plein développement.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

- 52. – **Il n'a pas été dans la pensée du Christ de constituer l'Église comme une Société** destinée à durer sur la terre une longue série de siècles.
- 54. – Les doctrines, les sacrements, la hiérarchie, tant dans leur notion que dans la réalité, ne sont que des **interprétations et des évolutions de la pensée chrétienne**, qui ont accru et perfectionné par des développements extérieurs le petit germe latent dans l'Évangile.
- 55. – **Simon Pierre n'a jamais même soupçonné que le Christ lui eût conféré la primauté dans l'Église.**
- 56. – **L'Église romaine est devenue la tête de toutes les Églises, non point** par une disposition de la divine Providence, mais en vertu de circonstances purement politiques.

- 57. – L'Église se montre hostile aux progrès des sciences naturelles et théologiques.
 - 59. – Le Christ n'a pas enseigné un corps déterminé de doctrine, applicable à tous les temps et à tous les hommes, mais il a plutôt inauguré un certain mouvement religieux adapté ou qui doit être adapté à la diversité des temps et des lieux.
 - 62. – Les principaux articles du Symbole des Apôtres n'avaient pas pour les chrétiens des premiers siècles la même signification qu'ils ont pour ceux de notre temps.
 - 63. – L'Église se montre incapable de défendre efficacement la morale évangélique, parce qu'elle se tient obstinément attachée à des doctrines immuables qui ne peuvent se concilier avec les progrès actuels.
65. – Le catholicisme d'aujourd'hui ne peut se concilier avec la vraie science à moins de se transformer en un certain christianisme non dogmatique, c'est-à-dire en un protestantisme large et libéral.

Le jeudi suivant, 4 du même mois et de la même année, rapport fidèle de tout ceci ayant été fait à Notre Très Saint Père le Pape Pie X, Sa Sainteté a approuvé et confirmé le Décret des Éminentissimes Pères, et ordonné que toutes et chacune des propositions ci-dessus désignées soient tenues par tous comme réprouvées et proscrites.

PIERRE PALOMBELLI, notaire du Saint-Office.



Mgr LEFEBVRE



"C'est moi, l'accusé, qui devrais vous juger !"

Commentaires des actes du magistère
condamnant les erreurs modernes

*Dès les débuts de la Fraternité Saint-Pie X, Mgr Lefebvre institua, pour la formation dispensée aux séminaristes, un cours très particulier donné en première année qui s'intitulait : **Actes du Magistère.***

Dans un esprit romain ce cours exposait (et expose) les grandes encycliques des papes et les documents pontificaux traitant de l'ordre social chrétien et de la royauté de Notre-Seigneur sur la Cité.

Au sommaire :

- Panthéisme, naturalisme et rationalisme absolu
- Rationalisme modéré
- Indifférentisme, latitudinarisme
- Socialisme, communisme, sociétés secrètes, sociétés bibliques, sociétés clérico-libérales
- Erreurs relatives à l'Eglise et à ses droits
- Erreurs relatives à la société civile, considérée soit en elle-même, soit dans ses rapports avec l'Eglise
- Erreurs concernant la morale naturelle et chrétienne
- Erreurs concernant le mariage chrétien
- Erreurs sur le pouvoir temporel du Pontife romain
- Erreurs qui se rapportent au libéralisme moderne

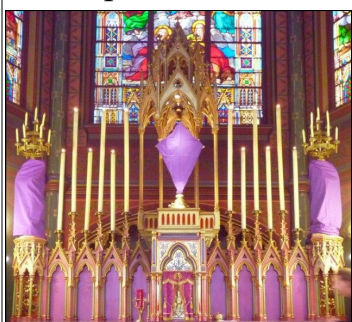


LE PETIT MESSENGER DE NOTRE –DAME DE LA MERCI

LA LITURGIE n°6 : LE TRIDUUM SACRÉ

Nous sommes arrivés dans ce temps où s'accomplissent les **mystères de notre rédemption**.

La liturgie qui va les célébrer est dotée d'une richesse incomparable. Elle manifeste de façon éclatante et profonde l'amour que la Sainte Eglise porte à son divin Époux sur le point de donner sa vie pour elle.



Depuis le **dimanche de la Passion**, un voile violet recouvre le crucifix, symbolisant la divinité qui se cache aux yeux des hommes pour subir les souffrances de la Passion, ainsi que les statues, les disciples n'étant pas au-dessus du Maître. Il symbolise également la tristesse de l'Eglise devant les souffrances de son Époux. Le **dimanche des Rameaux**, appelé anciennement "Pâques fleuries", où nous honorons Notre-Seigneur entrant solennellement à Jérusalem avant de nous unir au récit de la Passion selon saint Matthieu, nous fait entrer dans la Semaine Sainte, ou Grande Semaine. Jusqu'au VIII^e siècle, toute cette semaine était chômée. Puis, à partir du XI^e, seuls les trois derniers jours l'étaient : ils étaient nommés le "**Triduum sacré**".

LE JEUDI-SAINT

Le **Jeudi-Saint**, Jésus réunit ses disciples ainsi que les saintes femmes qui le suivent depuis le début de sa vie publique pour un dernier repas en commun, la Sainte Cène. **Au cours de ce repas, Jésus institue deux sacrements** : l'Ordre et l'Eucharistie. Il procède également à un rituel qui est toujours reproduit actuellement : le **lavement des pieds**. Enfin, après ce repas, Il prononce le "**Discours après la Cène**", qui est le testament qu'Il laisse à ses apôtres (chapitres 13 à 16 de l'Evangile de Saint-Jean) avant de subir son Agonie au Jardin des Oliviers et d'être arrêté.

Les cérémonies de ce jour sont la réconciliation des pénitents (tombée en désuétude), la messe vespérale pendant laquelle a lieu le lavement des pieds, le dépouillement des autels, et l'adoration au Reposoir jusqu'à minuit. De plus, uniquement dans les lieux où il y a un évêque, ce dernier célèbre le matin une messe appelée "**Messe Chrismale**". C'est au cours de celle-ci, assisté de douze prêtres, sept diacres et sept sous-diacres, qu'il consacre les "Saintes huiles" (huile des malades et huile des catéchumènes) et le saint-chrême qui seront utilisés toute l'année pour les sacrements de baptême, de confirmation et d'extrême onction, le sacre des évêques et la consécration des églises et des vases sacrés.

La "**Messe vespérale**" est entièrement dédiée à la Sainte Eucharistie, ce qui motive le port des ornements blancs, ainsi que le changement du voile violet du crucifix contre un voile blanc. Elle comporte plusieurs particularités destinées à en marquer le caractère unique et solennel :

- à l'*introït*, on chante plusieurs versets au lieu d'un seul, réminiscence des temps où l'introït consistait en une antienne alternée avec un psaume complet, dont il ne reste plus actuellement qu'un verset et le gloria ;



- pendant *le Gloria*, on sonne les cloches pour la dernière fois : celles-ci se tairont totalement jusqu'au *gloria* de la messe de la nuit de Pâques ;
- de même, l'usage de l'orgue est strictement interdit pendant la même période, même pour l'accompagnement ou les intonations ;
- la clochette marquant les principaux moments de la messe est remplacée par la crécelle ;
- *avant l'offertoire*, le prêtre renouvelle le lavement des pieds des apôtres par Notre-Seigneur en la personne de douze clercs, ou à défaut douze hommes à qui il lave le pied droit, pendant que la chorale chante une suite d'antiennes toutes plus belles les unes que les autres, et notamment en dernier l'antienne "*Ubi caritas*", résumé du discours après la Cène ;
- *à la Consécration*, le prêtre consacre 2 grandes hosties, la deuxième étant réservée pour la fonction liturgique du Vendredi-Saint ;
- certaines prières sont supprimées, et notamment la première des 3 oraisons avant la communion où l'on demande la paix, prière après laquelle les clercs se donnent le baiser de paix : or le baiser a été le signe utilisé par Judas pour désigner Jésus aux soldats venus l'arrêter ;
- pour la même raison, à *l'Agnus Dei*, on dit trois fois "*miserere nobis*", au lieu de "*dona nobis pacem*" au troisième ;
- *à la fin de la messe*, le Saint-Sacrement demeure sur l'autel jusqu'à ce qu'il soit déposé en un lieu appelé "reposoir", où les fidèles pourront l'adorer jusqu'à minuit.



Après la messe, le prêtre, revêtu de l'étole violette et aidé des servants de messe, procède au **dépouillement de l'autel** : ce rite annonce que le Saint Sacrifice de la messe est suspendu, jusqu'à la Résurrection. Il symbolise également Notre-Seigneur, nu et dépouillé de ses vêtements, exposé aux coups et aux profanations des ses ennemis. Absolument tout ce qui se trouve sur l'autel doit être retiré : nappes, fleurs, cierges, conopée, antependium,... Pendant ce temps, la chorale chante le **psaume 21**, prophétisant la Passion, sur une psalmodie du 2^e mode, d'un ton bas et lugubre.

Enfin, les fidèles se rendent ensuite au **Reposoir** afin de tenir compagnie à Notre-Seigneur pendant son Agonie, de le remercier pour l'institution de la Sainte Eucharistie, de méditer l'extraordinaire "Discours après la Cène", véritable testament d'amour de notre Sauveur. Ils Lui manifestent donc tout leur amour en ces moments où il verse son Sang pour le salut du genre humain.

LE VENDREDI-SAINT

Aujourd'hui, l'Église commémore solennellement **la Passion et la Crucifixion de Notre Seigneur Jésus-Christ**. L'après-midi, deux cérémonies, l'une de simple dévotion, l'autre liturgique, ont lieu. Chronologiquement, on commence par la dévotion à la Passion en suivant un **chemin de croix**. Cette pratique est vraiment recommandée en ce jour où nous nous unissons le plus étroitement possible à la Passion de Notre-Seigneur.

La deuxième cérémonie, liturgique celle-là, est ce que l'on appelle "**La Fonction liturgique de l'après-midi**". Le Jeudi-Saint, le prêtre a consacré suffisamment d'hosties pour assurer la communion du Vendredi-Saint. Il n'y a donc **pas de messe aujourd'hui**. La messe étant le renouvellement non sanglant du sacrifice de la Croix, l'Église le supprime aujourd'hui pour s'abîmer dans la contemplation du sacrifice réel du Calvaire. Les ornements sont de couleur noire, couleur réservée à l'office des morts, pour bien marquer l'immense tristesse et la douleur infinie de l'Église, épouse du Christ, devant les souffrances et la mort de son Époux, le Christ.



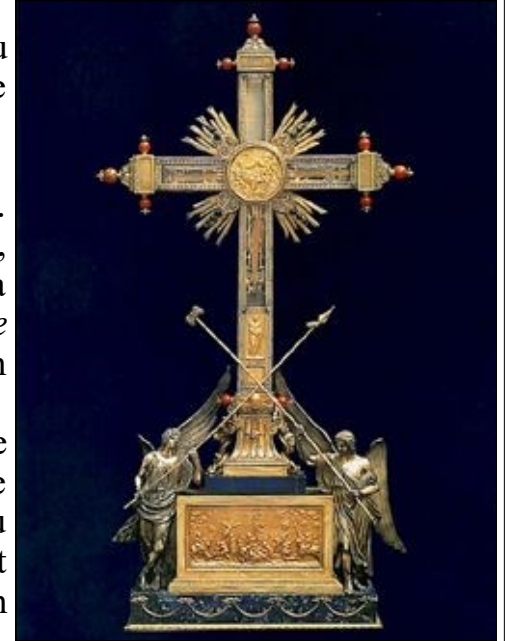
1-Les lectures : elles consistent en deux lectures tirées de l'Ancien Testament, entrecoupées du chant du trait et d'une oraison. Puis on chante *la Passion selon Saint Jean*.

2-Les "Oraisons solennelles" ou "Monitions", comprennent 9 prières constituées de l'exposition de l'intention, d'une gèneuflexion, et d'une oraison : elles rappellent les grandes intentions de l'Église. Autrefois, à la 8^e oraison consacrée aux Juifs, on omettait le "*Flectamus genua*" afin de ne pas reproduire le geste par lequel les juifs se sont moqués de Notre-Seigneur, fléchissant le genou et le frappant en disant "*Salut, Roi des Juifs*".

3-L'adoration solennelle de la Croix : cette tradition remonte au V^e siècle, après la découverte de la vraie croix par l'impératrice Sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin.

Cette cérémonie a été par la suite étendue à toute l'Église. Elle commence par l'ostension solennelle de la Croix. Le prêtre, revêtu seulement de l'étole noire, porte la Croix voilée et la découvre progressivement en chantant par 3 fois l'antienne "*Ecce lignum crucis*", montant d'un ton à chaque fois, et gravissant un degré supplémentaire de l'autel.

L'Église manifeste ainsi le mystère de la Rédemption se répandant progressivement dans le monde entier. Puis on procède à l'adoration solennelle de la Croix, chacun se prosternant ou s'agenouillant avant de baiser les pieds du crucifix. Pendant l'adoration, on chante les "*Improprès*" ; ce mot vient du latin "*improperium*" qui veut dire *opprobre*.



La cérémonie de l'adoration de la Croix a pour but de rendre **un solennel hommage à la Croix**, supplice réservé jadis par les romains aux pires scélérats, et donc symbole d'iniquité, de honte et d'opprobre, élevé par Jésus à l'honneur d'instrument de la Rédemption du genre humain. Par les magnifiques chants des *Improprès*, l'Église rappelle les injustices et les ingratitude commises par le peuple élu pendant l'ancien testament et met en parallèle les bienfaits reçus de Dieu. Ces chants ont été composés entre le IV^e et le VI^e siècles et sont d'une beauté incomparable. Les improprès se terminent par le chant de l'hymne "*Crux fidelis*", qui résume l'histoire de notre salut. Le nombre des fidèles présents à cette cérémonie ne permet pas toujours de chanter l'intégralité de ces pièces uniques. Aussi peut-il être fructueux de les écouter en ce jour pour ne pas passer à côté de ces trésors de notre liturgie et du chant grégorien (préférer les enregistrements monastiques, notamment ceux de l'abbaye de Solesmes avec dom Gajard).

Nota : à partir de la fin de l'adoration de la croix, celle-ci doit être saluée par une gèneuflexion.

4-La "Messe des Présanctifiés" : la messe n'étant pas célébrée en ce jour de commémoration du Sacrifice réel et sanglant de la Croix, l'Église communie aux espèces consacrées la veille. D'où le mot "présanctifiés". Cette partie comprend trois splendides antiennes, chantées pendant que le prêtre rapporte le Saint-Sacrement du lieu où il avait été déposé après l'adoration au Reposoir, la récitation du Pater noster, et la communion, suivie de 3 oraisons.

Il est fortement recommandé de passer, autant que possible, la période qui commence après la messe vespérale du Jeudi-Saint et se termine au début de la Veillée Pascale, dans le silence et le recueillement, afin de s'unir toujours plus étroitement à la douleur de l'Église pendant la Passion, et à l'attente de la Résurrection.

Afin de rester centrés sur les mystères de ces trois jours, une belle tradition consiste, au lieu de réciter le *benedicite* et les *grâces* habituels, avant et après les repas, à les remplacer par les formules suivantes : le Jeudi-Saint, "*Christus factus est obediens usque ad mortem*" (le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort) avant et après le repas ; le Vendredi-Saint, "*Christus factus est obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*" (... , et la mort de la croix) ; le Samedi-Saint, "*Christus factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis, propter quod et Deus exaltavit illum, et dedit illi nomen quod est super omne nomen*" (... , c'est pourquoi Dieu l'exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom).

LE SAMEDI-SAINT

L'Église célèbre en ce jour la **Résurrection de Notre-Seigneur**. Autrefois, l'office était anticipé au matin et durait une bonne partie de la journée et de la nuit. Il a été peu à peu réduit et comporte actuellement les parties suivantes.

Bénédictio du feu nouveau : tiré d'un usage antique (on allumait à partir d'un silex et on bénissait le feu nouveau qui servait à l'office des vêpres) et symbolisant le Christ ressuscité, pierre angulaire de l'Église, il est allumé hors de l'église, le tombeau de Notre-Seigneur étant situé hors de Jérusalem. Toutes les autres lumières sont éteintes, manifestant l'abrogation de la loi ancienne. Ce feu servira à allumer le cierge pascal, puis ceux du clergé et des fidèles, et enfin ceux de l'autel et de l'église. De même, 5 grains d'encens seront bénis, destinés à représenter les cinq plaies des mains, des pieds et du côté du christ, ainsi que les aromates utilisés pour embaumer son corps.

Bénédictio du cierge pascal : représentant lui aussi le Christ lumière du monde (cf symbole du cierge au 2 février), ainsi que sa présence parmi les apôtres jusqu'au jour de l'Ascension, il est gravé du signe de la croix, des lettres grecques *alpha* et *omega*, ainsi que du millésime, et le prêtre y incruste ensuite les 5 grains d'encens aux 4 extrémités et au centre de la croix.



Procession solennelle et message pascal : on retrouve pendant



cette procession la même symbolique que lors de l'ostension de la croix le Vendredi-Saint : le prêtre porte haut le cierge pascal, proclamant par trois fois sur un ton toujours plus élevé : "*Lumen Christi*", tous s'agenouillant après chaque invocation. Le prêtre allume son cierge au cierge pascal après la 1^{ère} invocation, le clergé après la 2^e, les fidèles après la 3^e. Puis on procède au chant de *l'exultet*, proclamation solennelle et explication du message pascal que tous écoutent debout, le cierge allumé.

Lectures : autrefois au nombre de 12, il en reste 4 actuellement. Elles participent à l'instruction des catéchumènes, dont le baptême va suivre. Une oraison est récitée entre chaque, et un cantique suit les 3 dernières.

Les litanies des saints : elles sont chantées en deux parties, afin d'occuper pieusement les fidèles : pendant que sont préparés les objets nécessaires à la bénédiction des fonts baptismaux et de l'eau baptismale (1^{ère} partie), et pendant la préparation de l'autel et du chœur avant la messe de la Veillée pascale (2^e partie).

Bénédiction de l'eau baptismale : destinée à préparer l'eau nécessaire au sacrement du baptême, elle comporte 7 symboles signifiés par les gestes du prêtre :

- le signe de la croix, indiquant que c'est la croix qui lui donne sa force régénératrice ;
- le prêtre touche l'eau, pour en éloigner les esprits mauvais ;
- il la bénit par 3 signes de croix ;
- il la divise en 4 et en jette quelques gouttes aux 4 points cardinaux pour indiquer que toutes les nations doivent être baptisées pour être sauvées ;
- il souffle 3 fois sur l'eau pour que le Saint-Esprit la féconde ;
- il y plonge 3 fois le cierge pascal, symbolisant le baptême du Christ et son action sanctificatrice ;
- il souffle de nouveau sur l'eau en formant la lettre "psi", première du mot "esprit" en grec.

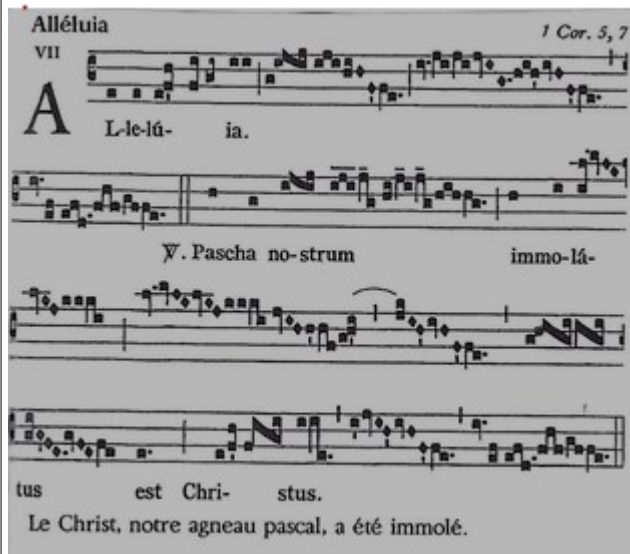
Avant de la mélanger au saint chrême et aux huiles, le prêtre en prélève une partie qui sera utilisée pour l'aspersion des fidèles.

S'il y a des baptêmes, ils sont conférés à ce moment-là.

A l'issue, l'eau est portée en procession aux fonts baptismaux, puis tous les baptisés renouvellent les promesses de leur baptême.

La messe solennelle : dès la fin de la 2^e partie des litanies, la chorale entonne le "*Kyrie*", qui commence la messe de la veillée pascale. Cette messe est pratiquement telle qu'au IV^e siècle ne comportant ni prières au bas de l'autel, ni introït, ni credo, ni offertoire, ni agnus, ni antienne de communion.

Dès le début du *Gloria*, la joie pascale éclate par le retour des cloches, l'usage retrouvé de l'orgue et le dévoilement des statues. *L'alleluia* est chanté par le prêtre et repris par les fidèles, par trois fois, chaque fois un ton plus haut. Au moment de l'évangile, les acolytes ne portent pas les cierges, le Christ ne s'étant pas encore manifesté au monde. La fin de cette messe particulière est constituée par le chant des Laudes, partie intégrante de l'office canonial, réduites au chant du cantique de Zacharie, le "*Benedictus*", encadré par son antienne.



Enfin, après la bénédiction finale, le dernier évangile est omis. Ainsi prend fin cette grande semaine où nous avons célébré les augustes mystères de notre rédemption. Dès le lever du jour, nous entrerons dans le temps liturgique appelé "**temps pascal**".

Temps pour faire ses Pâques

L'ÉGLISE fait à tous ses fidèles l'obligation de **se confesser un fois l'an ; et de communier** (sans péché mortel sur la conscience), au moins à Pâques. « *Si vous ne mangez pas, dit Jésus, la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous* ». (S. Jean, VI, 56) Pour la communion pascale, **le temps est compris entre le premier dimanche de la Passion (22 mars) et le dimanche de la Sainte Trinité (31 mai).**

Le fidèle qui n'aurait pas fait sa communion pascale durant ce temps reste tenu de la faire le plus vite possible. ✂





Pèlerinage 2026 de Chartres à Paris

23-24-25 mai

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR !

En bref : Départ Chartres – Arrivée Paris

- Samedi 23 mai : Environ 40 km Adultes / 20 km Enfants
- Dimanche 24 mai : Environ 40 km Adultes / 20 km Enfants.
- Lundi 25 mai : Environ 28 km Adultes / 18 km Enfants.

Faites ce que vous pouvez selon vos capacités ! Vous n'êtes pas obligés de tout marcher, à chaque halte des navettes vous permettent de rejoindre directement la pause repas ou le bivouac du soir.

Plus d'informations : <https://www.pelerinagesdetradition.com/chartres>

INSCRIPTIONS

➤ Inscription au pèlerinage

Inscription à réaliser directement sur le site internet du pèlerinage à partir du dimanche des Rameaux (tarif préférentiel jusqu'au 20 avril inclus) <https://www.pelerinagesdetradition.com/chartres/sinscrire-chartres/>

➤ Inscription au car A/R

Inscription via le formulaire papier au dos à renvoyer par courrier.

➤ Recrutez de nouveaux pèlerins !

Pour toute inscription d'un pèlerin n'ayant jamais fait le pèlerinage, le filleul et son parrain auront chacun une réduction de 10€ ! S'adresser pour cela à votre responsable chapelle.

➤ Cadeau !

Un chapelet béni sera offert à chaque pèlerin marchant avec l'Auvergne.

ZOOM SUR LA REGION AUVERGNE

- Chef de région : Gaëtan de Villaine 06 76 70 39 33
- Un Chapitre adulte : Chef de Chapitre Jean Songis 06 80 99 96 54
- Un Chapitre enfant : Chef de Chapitre Benoît Fontaine 06 52 07 68 98

Des correspondants dans chaque chapelle : Renseignez-vous auprès d'eux !

- Montluçon : Louis Charby 06 23 07 23 63
- Issoire : Benoît Fontaine 06 52 07 68 98
- Clermont : Jean Songis 06 80 99 96 54
- Le Pointet : Gaëtan de Villaine 06 76 70 39 33

AIDEZ-NOUS A FINANCER / PARRAINER

Pour que l'argent ne soit pas un frein, aidez-nous à financer !

Dans chaque chapelle nous vous proposons :

- Des ventes de vin, gâteaux etc... (dimanche après la messe)
 - o Clermont et Issoire : 8 mars / 26 avril
 - o Le Pointet : 12 avril / 03 mai
 - o Paray le Monial : 29 mars
 - o Vichy : Dates à venir...
 - o Montluçon : Dates à venir...
- Une cagnotte Leetchi
- Des parrainages pour aider ceux qui ne pourront tout financer eux-mêmes (disponible lors des ventes à la chapelle)



En 2025 les ventes ont rapporté au total 4000€, ce qui permet de proposer un tarif de car A/R à 30€ au lieu de 60€ et d'aider au financement des inscriptions pour les personnes les plus nécessiteuses.

POUR S'ENTRAINER PHYSIQUEMENT

3 randonnées sont proposées (Inscription auprès de Jean SONGIS)

28 mars : La Banne d'Ordanche – Départ Lac du Guéry 14h00 – 14,5 Km / 4h30

11 avril : La ronde des Lacs – Départ Lac Pavin 13h00 – 17 Km / 6h00

25 avril : Pèlerinage à Orcival / Messe chantée à la Basilique à 18h00 / Départ Ceyrat 9h30 / Plusieurs parcours 25 Km/14 Km/2,5 Km



Pèlerinage 2026 de Chartres à Paris

23-24-25 mai

CAR DE LA RÉGION AUVERGNE

HORAIRE ET LIEUX DE RENDEZ-VOUS – SAMEDI 23 MAI

00h45	ISSOIRE	Route de St-Germain-Lembron, croisement av. de Bange
01h15	CLERMONT-FERRAND	Centre routier, Impasse Képler - ZI Le Brézet
02h00	GANNAT	Péage autoroute
02h30	MONTMARIAULT	Péage autoroute
07h15	ARRIVÉE À CHARTRES	Dépôt des sacs, messe d'ouverture à 7h45

AVIS IMPORTANTS

- Ne retardez pas votre inscription, pour faciliter l'organisation et être sûr d'avoir une place.
- Les parents doivent s'assurer que leurs enfants auront tout le nécessaire listé sur les consignes postées avec les bracelets (chaussures de marche, chapeau, duvet, etc.).
- Soyez exacts au rendez-vous, en arrivant 15 minutes avant l'heure du départ.
- Veillez au respect des règles de la modestie chrétienne (épaules couvertes, jupe longue pour les dames ; pantalon pour les messieurs...).
- Nul ne doit être empêché pour des raisons matérielles. Si le coût de l'inscription est un obstacle, faites-vous connaître auprès du correspondant local du pèlerinage ou du prêtre desservant votre chapelle.



Envoyez des ouvriers
à votre moisson !

23-24-25 MAI

Formulaire d'inscription au car

à envoyer accompagné du règlement, à :

AUVERGNE TRADITION

3, place des Anciens Combattants d'AFN - 03800 ST BONNET DE ROCHEFORT
ou à remettre à votre correspondant local.

À partir du 5 mai, téléphonez au 04.70.56.87.95 pour vous assurer qu'il reste des places.

TARIF FAMILIAL (même foyer fiscal)

Nom de la famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Mai (pour confirmation de votre inscription) : _____

Liste des pèlerins

Prénom	Année de naissance	Tarif	Montant €	Chapitre (*)	Auv.	Loz.	Au. Vg.
		30	30				
		30					
		20					
		20					
		20					
		20					
Montant total							

(*) Auv. : inscrit dans un chapitre marchand de la région Auvergne-Log. : logisticien. Autre : autres régions. Les pèlerins inscrits dans les chapitres marchands de la région Auvergne sont prioritaires dans le car.

Je prendrai le car à :

- ☐ ISSOIRE
- ☐ CLERMONT-FERRAND
- ☐ BROÛT-VERNET
- ☐ MONTMARIAULT

☐ Je ne peux pas faire face aux dépenses, je souhaite bénéficier d'un parrainage.

➔ Paiement par chèque à l'ordre de : « Auvergne Tradition »

MINEURS voyageant sans leurs parents : autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e), _____, autorise le responsable du car à prendre toutes les dispositions nécessaires d'intervention chirurgicale et hospitalière pour mes enfants mineurs inscrits ci-dessus, pendant le temps du voyage en car.

Je désigne M./Mme _____, adulte présent dans le car, ayant accepté d'accompagner mes enfants mineurs inscrits ci-dessus jusqu'à leur arrivée dans leur chapitre à l'aller, et jusqu'à leur prise en charge par leur famille au retour.

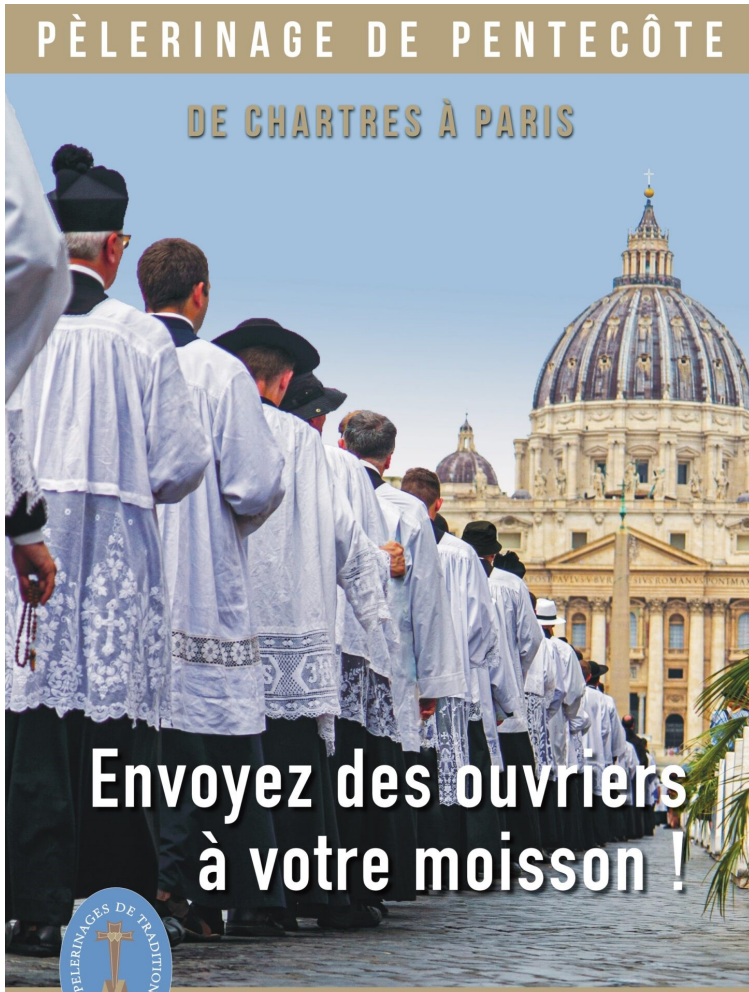
À _____ le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Dates et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Mercredi 1e avril - MERCREDI SAINT		17h <u>Confessions</u> <i>abbé Guionin</i> 18h30 Messe <i>abbé Guionin</i> 19h15 <u>Confessions</u>	17h <u>Confessions</u> <i>abbé Cartier</i> 18h Messe <i>abbé Cartier</i> 18h45 <u>Confessions</u>
Jeudi 2 avril JEUDI SAINT		18h-20h <u>Confessions</u> <i>abbé Cartier</i> ***** 20h Messe vespérale <i>abbé Cartier</i> adoration jusqu'à minuit	19h-20h <u>Confessions</u> <i>abbé Guionin</i> ***** 20h Messe vespérale <i>abbé Guionin</i> adoration jusqu'à 23h
Vendredi 3 avril VENDREDI SAINT <i>(jeûne et abstinence obligatoires)</i>		16h30 <u>Confessions</u> <i>abbé Cartier</i> 17h30 Chemin de Croix ***** 18h30 Fonction liturgique	14h30 <u>Confessions</u> <i>abbé Guionin</i> 15h00 Chemin de Croix ***** 16h00 Fonction liturgique
Samedi 4 avril SAMEDI SAINT		20h-22h <u>Confessions</u> <i>abbé Cartier</i> ***** 22h00 Vigile pascale	21h-22h <u>Confessions</u> <i>abbé Guionin</i> ***** 22h00 Vigile pascale
Dimanche 5 avril FÊTE DE PÂQUES		10h00 Confessions ***** 10h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i>	10h00 Confessions ***** 10h30 Messe <i>ab. Guionin</i>
Lundi 6 ET Mardi 7 - Octave de Pâques	11h Messe <i>abbé Cartier</i>		
Mercredi 8 ET Jeudi 9 - Octave de Pâques		18h30 Messe <i>abbé Cartier</i>	18h00 Messe <i>abbé J. PERON</i>
Vendredi 10 - Octave de Pâques		18h30 Messe <i>abbé Cartier</i>	10h30 Fiançailles <i>(puis messe)</i> de Tom DUTILLEUL et de Jeanne PERON
Samedi 11 - Samedi in Albis	11h Messe <i>abbé Cartier</i>	PELERINAGE PREPARATOIRE A CHARTRES-PARIS	
Dimanche 12 Octave de Pâques - In Albis	Prière des Mamans de Lu	10h30 Messe <i>ab. Guionin</i> <u>Confessions</u> <i>ab. S. Cartier</i>	8h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> <u>Confessions</u> <i>ab. Guionin</i>
Lundi 13 - Saint Herménégilde	11h Messe <i>ab. Guionin</i>		
Mardi 14 - Saint Justin <i>Mémoire des SS Tiburce, Valérien...</i>	11h Messe <i>ab. Guionin</i>	10h Cercle sainte Marthe	
Mercredi 15 - De la Férie		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> Cercle Saint Austremonne	18h00 Messe <i>ab. Guionin</i>
Jeudi 16 - De la Férie		18h30 Messe <i>ab. Guionin</i>	18h00 Messe <i>ab. Cartier</i>
Vendredi 17 - De la Férie		18h30 Messe <i>ab. Cartier</i>	18h00 Messe <i>ab. Guionin</i>
Samedi 18 - De la Ste Vierge	11h Messe <i>ab. Cartier</i>	COURS DE PREPARATION A LA CONFIRMATION	
Dimanche 19 - IIe Dimanche après Pâques	<u>SPIRITUALITÉ</u> <u>DÉGUSTATION</u>	10h30 Messe <i>ab. Cartier</i> <u>Confessions</u> <i>ab. Guionin</i>	Messe 8h30 <i>ab. Guionin</i> <u>Confessions</u> <i>ab. S. Cartier</i>
Lundi 20 - De la Férie	11h Messe <i>ab. Cartier</i>		
Mardi 21 - Saint Anselme	11h Messe <i>ab. Cartier</i>	19h30 Cercle MCF de Clermont-Ferrand	
Mercredi 22 - Saint Soter et Saint Caius		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> 19h15 Conférence pour adultes	18h00 Messe <i>ab. Guionin</i>
Jeudi 23 - De la Férie		18h30 Messe <i>ab. Guionin</i>	18h00 Messe <i>ab. Cartier</i>
Vendredi 24 - Saint Fidèle de S.		18h30 Messe <i>ab. Cartier</i>	18h00 Messe <i>ab. Guionin</i>
Samedi 25 - Saint Marc		11h Messe <i>ab. Guionin</i>	PELERINAGE PREPARATOIRE A CHARTRES-PARIS
Dimanche 26 - IIIe Dimanche après Pâques	Ventes pour le pèlerinage 2026	10h30 Messe <i>ab. Guionin</i> <u>Confessions</u> <i>ab. S. Cartier</i>	8h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> <u>Confessions</u> <i>ab. Guionin</i>
Lundi 27 - Saint Pierre Canisius	11h Messe <i>ab. Guionin</i>	28 avril-31 mai : préparation à la consécration mariale	
Mardi 28 - Saint Paul de la Croix	11h Messe <i>ab. Guionin</i>	SOIRÉE AU PRIEURÉ : 20h00 conférence spirituelle	
Mercredi 29 - Saint Pierre de Vérone		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> Cercle Saint Austremonne	18h00 Messe <i>ab. Guionin</i>
Jeudi 30 - Ste Catherine de Sienne		18h30 Messe <i>ab. Guionin</i>	18h00 Messe <i>ab. Cartier</i>

Intention d'avril 2026 : pour que les jeunes répondent à l'appel de Dieu

PÈLERINAGE DE PENTECÔTE
DE CHARTRES À PARIS



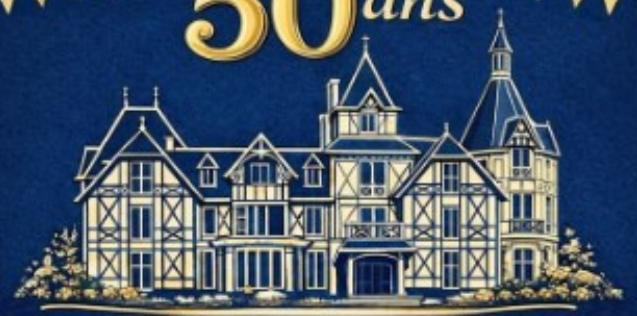
**Envoyez des ouvriers
à votre moisson !**



Pèlerinages de Tradition
01 55 43 15 60
www.pelerinagesdetradition.com

23 - 24 - 25 MAI

LE PRIEURÉ NOTRE-DAME DU POINTET
fête ses
50 ans



SAMEDI 30 MAI **DIMANCHE 31 MAI**

• 15h00 Conférence de M. l'abbé Pagliarani, Supérieur général de la FSSPX	• 9h00 Messe basse
• 16h30 Goûter	• 10h30 Messe solennelle
• 17h00 Mot de M. l'abbé Delagneau - Histoire du Prieuré	• 12h30 Repas de fête
• 18h30 Repas tiré du sac	• 14h00 Ouverture des stands de jeux
• 19h30 Soirée Théâtre	• 17h00 Concert des 50 ans
	• 18h00 Salut du Saint-Sacrement
	• 18h30 Barbecue final

35 route du village d'Escolles,
03110 Broût-Vernet

Pour s'inscrire, scanner ce QR code



Cérémonie de Confirmation

Dimanche 17 mai 2026 à la chapelle Notre-Dame du Pointet (03110 Broût-Vernet)



ADORATION PERPÉTUELLE
Mercredi 6 mai 2026

10h30-14h30 Issoire 14h30-18h30 Clermont-Ferrand